

«L'alliance aura surtout profité au centre droit»

STRATÉGIES Politologue à l'Université de Lausanne, Andrea Pilotti revient sur l'élection du Conseil d'Etat, le retour de Pierre Maudet, l'éviction de Fabienne Fischer et le jeu parlementaire qui s'annonce compliqué

L'élection des sept nouveaux membres du Conseil d'Etat a mis fin ce dimanche à une campagne mouvementée, inédite dans ses alliances et pleine d'incertitudes. Politologue à l'Université de Lausanne, Andrea Pilotti livre son analyse à chaud.

L'alliance de droite a-t-elle réussi ou raté son coup? Cette alliance a fonctionné de manière partielle et dans une seule direction. Il faudra en crever les détails, mais les écarts semblent importants entre les trois candidates élues et les deux autres. L'union a davantage profité au centre droit qu'à la droite plus dure. Delphine Bachmann, mal placée au premier tour, a fait une très belle avancée grâce à cette alliance. On peut comparer avec le canton de Vaud où l'électorat urbain du PLR a préféré miser sur une figure atypique comme Valérie Dittli plutôt que de soutenir un UDC bien connu. Une chose est l'unité affichée par les dirigeants des partis, une autre est de convaincre son électeur. A Genève, celui-ci a souhaité changer la majorité, mais pas à travers les candidats les plus marqués.

Cette majorité est-elle vraiment renversée? L'élection de Pierre Maudet brouille évidemment les cartes. Ce qui était encore inimaginable il y a quelques semaines s'est produit. Alors qu'il était sorti par la petite porte, non seulement il revient au Conseil d'Etat légitimé par la volonté populaire, mais encore il gagne en importance en se posant comme arbitre. C'est une image très forte sur le plan symbolique, avec un rôle de pivot dont probablement il n'aurait lui-même pas rêvé.

Au niveau de l'alliance, le résultat du jour tranche avec celui du Grand Conseil, non? C'est vrai que les partis de l'alliance qui ont gagné des sièges au Grand Conseil, soit le MCG et l'UDC, n'auront pas de représentants au Conseil d'Etat alors que le PLR et Le Centre, qui ont perdu des sièges, sont renforcés à l'exécutif. Il faudra voir comment cette alliance peut encore faire sens à l'avenir. La droite qui gouverne détient

en fait 41 sièges. Cette situation pourrait créer beaucoup d'imprévisibilité dans le jeu parlementaire. Le MCG et l'UDC pourraient renforcer leur rôle d'opposition, ce que certains de leurs leaders laissent déjà entendre.



«Le résultat de la gauche est loin d'être catastrophique»

INTERVIEW

Comment expliquer le succès de Pierre Maudet?

Ce succès démontre que le fait de mener une campagne intensive sur le terrain reste payant. Pierre Maudet s'est présenté comme un candidat hors du système, comme une personne qui sait se relever et comme une sorte de nouvel entrepreneur de la politique décidé à conquérir un nouveau marché électoral et à le fidéliser. Ce récit semblerait avoir séduit notamment ceux qui se méfient des partis historiques, qui ont tendance à ne pas voter, mais qui ont été attirés par son histoire.

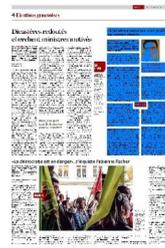
Le canton se retrouve avec un ministre qui attend une sanction pénale. Encore une particularité genevoise? La question légale est certes délicate du point de vue des institutions et de leur crédibilité. Cette question doit être pensée au niveau des règles du jeu. Il faut interroger les lois qui permettent ces candidatures. En l'état, Pierre Maudet entre au gouvernement avec une pleine légitimité démocratique, même si l'image de Genève, qui se singularise encore sur ce point, risque d'en souffrir.

Et la gauche dans tout ça? Son résultat est loin d'être catastrophique, même si elle a perdu sa

LE TEMPS

Le Temps
1209 Genève
022 575 80 50
<https://www.letemps.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 35'127
Parution: 6x/semaine



Page: 4
Surface: 28'617 mm²

Ordre: 1072864
N° de thème: 377.006

Référence: 87972985
Coupure Page: 2/2

majorité. La non-réélection de Fabienne Fischer est un coup dur, mais Genève a l'habitude de ne pas reconduire certains sortants. Il faut se rappeler qu'elle est arrivée au Conseil d'Etat il y a seulement deux ans et dans des circonstances très particulières. Il faut aussi souligner qu'une élection est toujours liée à des facteurs conjoncturels. Aujourd'hui, les revendications écologistes ne sont pas jugées comme absolument prioritaires par une partie de la population qui fait face à des difficultés économiques. Cela a aussi pu jouer en sa défaveur. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR FA. M.